



La limite du frein à l'endettement est respectée

Pour 2009, le total des dépenses s'élève à 1,912 milliard de francs, alors que les revenus ont atteint 1,880 milliard. Ce que l'on appelle «le degré de couverture des revenus déterminants» se monte ainsi à 1,85%; la limite maximale autorisée par le frein à l'endettement est de 2%. La dette, stable, s'élève à 1,355 milliard. /pho

LA QUESTION DU JOUR

Le canton peut-il sortir des chiffres rouges sans augmenter les impôts?

VOTEZ par SMS en envoyant **DUO ROU OUI** ou **DUO ROU NON** au numéro **363** (Fr. 0,30/SMS) ou **par internet** sur le site www.arcinfo.ch
RÉAGISSEZ à la question du jour via notre site internet www.arcinfo.ch
 L'EXPRESS L'Impartial

CANTON DE NEUCHÂTEL

Avec 32 millions de déficit en 2009, l'Etat voit rouge mais tient son budget

Les comptes 2009 de l'Etat de Neuchâtel affichent un déficit de 32 millions de francs. Soit seulement deux de plus que ce que prévoyait le budget. Cette maîtrise des dépenses, cependant, cache une situation économique qui ne cesse de se dégrader: forte baisse des recettes fiscales, hausse des dépenses sociales et incapacité d'investir, ne serait-ce que pour entretenir le patrimoine cantonal.

PASCAL HOFER

■ Une bonne nouvelle, une!

Commençons par l'arbre qui cache une forêt de mauvais chiffres: les dépenses sont maîtrisées, puisque le budget 2009 de l'Etat de Neuchâtel est pour ainsi dire tenu. Alors qu'il prévoyait un déficit de 30,2 millions de francs, les comptes de l'année écoulée ont été bouclés sur un déficit de 32,4 millions.

En fait, ce chiffre s'élève à 15 millions de francs. Mais le Conseil d'Etat, anticipant une situation pire encore en 2010, a décidé de «réservé» 17 millions pour des mesures jugées essentielles, à savoir: 3,5 millions «pour faire face aux conséquences du chômage élevé et des personnes arrivant en fin de droit»; 1,5 million pour la promotion économique, «afin d'intensifier le soutien aux entreprises»; enfin 12 millions pour assurer «une partie du financement de projets de redéploiement économique, tel que le futur bâtiment de la micro-

technique» (IMT /EPFL), à Neuchâtel.

«Ces provisions de 17 millions au total sont une nécessité pour les domaines concernés», a commenté hier Jean Studer, président du Conseil d'Etat. «Dans le même temps, il s'agit de mesures modestes, et de surcroît à court terme.»

■ L'impôt fait grise mine

Comme prévu, les comptes 2009 sont marqués par une hausse des dépenses sociales, crise économique oblige. Mais aussi par une baisse historique des recettes fiscales: pour la première fois dans l'histoire du canton, l'impôt sur les personnes physiques (après déduction de l'impôt à la source) enregistre une baisse par rapport à l'année précédente. En chiffres: 716 millions en 2008, 715 millions en 2009. «Cela montre la brutalité de la crise dans le canton et son effet sur le revenu des ménages», constate le chef des Finances.

C'est pire encore pour les personnes morales (les entreprises): dans ce cas, les recettes ont passé de 123 millions en 2008 à 108 millions l'année passée, soit une diminution de 12%.

■ Mesures urgentes

Le budget 2009 a donc été globalement tenu. Problème: pour y parvenir, le gouvernement a dû utiliser les grands moyens. En automne dernier, les projections comptables laissaient en effet entrevoir un déficit de 56 millions. Le Conseil

d'Etat avait dès lors appliqué un ensemble de mesures urgentes. «Nous avons évité le dérapage. Mais ces mesures ont eu pour effet de plomber le fonctionnement normal de l'Etat.»

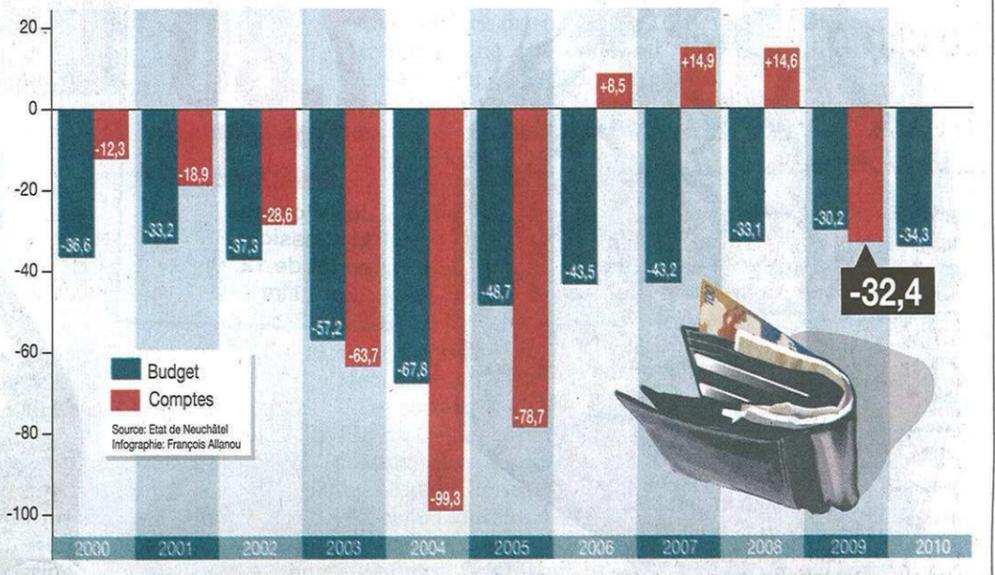
■ Réforme indispensable

Les comptes 2009 ne sont pas catastrophiques. «Mais de nombreux signaux montrent que le positionnement économique du canton se dégrade», s'inquiète le Conseil d'Etat. D'où son intention – la décision finale appartient au Grand Conseil – de provisionner 17 millions pour 2010. Et d'où sa conviction, surtout, «que le canton, plus que jamais, doit entamer une réforme structurelle et redresser ses finances». Le sujet a été débattu hier au Grand Conseil (lire en page 5). Sinon? «Le positionnement économique du canton continuera à se détériorer, et ses finances s'en trouveront toujours plus fragilisées. C'est une spirale dont le Conseil d'Etat est déterminé à sortir»

Un signal alarmant parmi d'autres: si les subventions accordées en 2009 sont supérieures de 7,5 millions par rapport au budget, c'est principalement en raison de la hausse de l'aide apportée aux Neuchâtelois les plus démunis. Autre signal: selon les premiers échos qui sont parvenus au gouvernement, Neuchâtel figurera parmi les rares cantons à afficher des comptes 2009 déficitaires. /PHO

Budgets et comptes de l'Etat depuis 2000

(en millions de francs)



Les investissements posent problème

Selon le budget 2009, les investissements auraient dû s'élever à 72 millions de francs. Mais le canton n'a dépensé que 50 millions, ce qui n'est pas une bonne nouvelle...

Explication: d'une part, ces investissements ont pour but, notamment, de rénover le patrimoine cantonal (bâtiments, routes, matériel, etc.). Cet objectif n'est donc pas entièrement atteint. D'autre part, les sommes non dépensées correspondent à autant d'argent qui n'est pas injecté dans l'économie. Un comble en cette période où bon nombre d'entreprises tirent le diable par la queue...

Pourquoi «seulement» 50 millions de francs ont-ils été dépensés? Réponse du Conseil d'Etat: «L'écart provient principalement d'investissements en cours de réalisation et

pour lesquels les montants prévus n'ont pas, ou n'ont été que partiellement dépensés. Par ailleurs, un certain nombre de crédits n'ont pas été sollicités, alors même qu'ils étaient prévus au budget.»

Le gouvernement donne l'exemple de la rénovation de la prison de La Chaux-de-Fonds: en raison d'un changement à la tête de l'institution, et de la procédure liée au permis de construire, cette rénovation n'a pas pu être menée. Autre exemple: des travaux routiers pour lesquels le canton, malgré plusieurs annonces, n'a toujours pas trouvé de bureau d'ingénieurs.

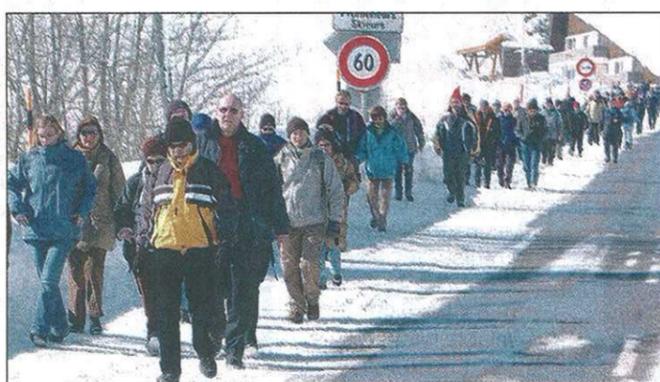
Le Conseil d'Etat souhaite trouver un système qui permettrait aux investissements budgétés d'être bel et bien concrétisés. /pho

1ER MARS

Marcheurs proches du jour J

Hier, 186 personnes étaient déjà inscrites à la marche commémorative du 1er Mars. Celle-ci, rappelons-le, reliera Neuchâtel au départ du Locle et de Couvet. «On peut considérer, au vu des autres années à une petite semaine du jour J, que c'est un nombre habituel, qui annonce ainsi nos 400 à 500 personnes maintenant traditionnelles», indique Rémy Gogniat du comité d'organisation.

Au Locle, le départ depuis le Château des Monts est fixé à 9h. Les personnes peuvent rejoindre le cortège à La Chaux-de-Fonds, où le départ est fixé à 10h45. A Couvet, les mar-



CORTÈGE La marche commémorative du 1er Mars attire toujours entre 400 et 500 personnes. (ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER)

midis aura lieu respectivement à Malvilliers (départ 14h) et à Rochefort (départ 13h30). Le

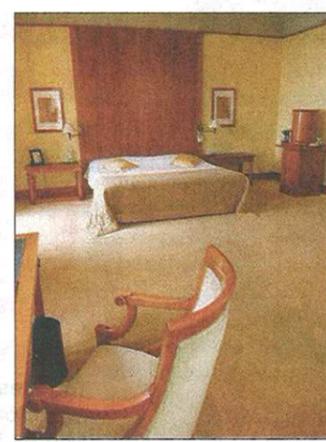
château de Neuchâtel par le Conseil d'Etat. /dad

HÔTELLERIE NEUCHÂTELOISE

Les nuitées diminuent de 5%

Crise économique, grippe A, taux de change de la livre sterling et du dollar américain face au franc suisse... Rien n'a été épargné au tourisme suisse en 2009. Malgré cela, le canton s'en sort plutôt bien selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique. Si l'hôtellerie neuchâteloise a enregistré 226 940 nuitées, soit une baisse de 11 574 nuitées (-4,9%) en 2009, le nombre d'arrivées est lui resté stable, avec même une minuscule augmentation de dix arrivées (130 305 contre 130 295 en 2008).

Les touristes ont donc séjourné moins longtemps en



HÔTEL Il y a eu 11 574 nuitées en moins en 2009 par rapport à 2008 dans le canton. (DAVID MARCHON)

neuchâteloises affichent une très légère baisse de 0,9% (47 178).

Pour Jérôme Longaretti, responsable marketing de Tourisme neuchâtelois, «l'inscription à l'Unesco peut expliquer les bons chiffres des Montagnes. Le tourisme neuchâtelois a bien résisté. L'année 2009 figure parmi les trois meilleures depuis 1996».

Le responsable marketing explique l'augmentation des nuitées au Val-de-Travers par le «dynamisme de la région, les vélos électriques et l'excellent travail de Goût et Région. L'hôtel de l'Aigle marche bien». Jérôme Longaretti im-